



Sologne des Rivières

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 JUIN 2016**

Le vingt-trois juin mille seize, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à l'accueil de loisirs, rue du Presbytère, à Pierrefitte sur Sauldre (41300), après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 21

VOTE : 26

Pour : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASELIN et Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès THIBAUT déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE :

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN, délégués titulaires,

SALBRIS :

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Françoise RANCIEN, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Madame Stéphanie DARDEAU, Madame Christiane LALLOIS, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON et Madame Corinne PENICAUD délégués titulaires,

SOUESMES :

Monsieur Jean-Michel DEZELU et Madame Maryse SENE, délégués titulaires,
THEILLAY :

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, délégués titulaires

Absents excusés et Pouvoirs :

Madame Marie-Laure CHOLLET – Pouvoir à Madame Françoise RANCIEN

Madame Emmanuelle ROEKENS – Pouvoir à Madame Christiane LALLOIS

Monsieur Jean CHICAULT – Pouvoir à Monsieur Jean-Yves THEMIOT

Monsieur Philippe DEBRE – Pouvoir à Monsieur René POUJADE

Madame Mauricette ROQUE – Pouvoir à Monsieur Gérard CHOPIN

Madame Marie-Lise CARATY – Sans pouvoir

Secrétaire de séance :

Monsieur Gérard CHOPIN

OBJET : -----

**LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EN VUE DE LA
SOUSCRIPTION D'UN MARCHÉ DE CONCEPTION, RÉALISATION, EXPLOITATION, MAINTENANCE
(CREM) DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La communauté de communes Sologne des Rivières est titulaire, au titre de sa compétence optionnelle « politique du logement et cadre de vie », de la construction, de l'entretien et de la gestion de la piscine intercommunale.

L'équipement actuel, situé avenue de la Résistance à Salbris, est en fin de vie et son activité n'est maintenue qu'au regard de coûts de fonctionnement et de maintenance exorbitants, pénalisant fortement le budget communautaire.

Des études ont été conduites ces dernières années aux fins de définir un projet optimal et cohérent avec les besoins du territoire. Les dernières analyses font ressortir la pertinence de la construction d'un nouvel équipement, investissement certes important mais dont les coûts d'exploitation seraient nettement inférieurs à ceux de la structure actuelle.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'AUTORISER le lancement d'une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la souscription d'un marché de conception, réalisation, exploitation, maintenance (CREM) de la piscine intercommunale et la signature du marché public issu de cette consultation.

D'AUTORISER la demande de toutes les subventions envisageables afin d'optimiser le financement de la piscine intercommunale.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

